

Avis de constitution

SOCIETE « NIKULIPE IVORY COAST » en abrégé « NIKULIPE »

Siège ABIDJAN COCODY-ABATTA en face de Playce
Palmeraie, Lot 312, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIKULIPE IVORY COAST » en
abrégé « NIKULIPE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- De fournir des Conseils, orientation et une assistance opérationnelle localement à Nikulipe International Services GmbH et au groupe Nikulipe (en Europe), par exemple concernant les réglementations locales en Côte d'Ivoire;

- D'assurer la représentation locale pour la coopération entre Nikulipe International Services GmbH / le groupe Nikulipe (en Europe) et des entreprises en Côte d'Ivoire;

- D'aider la promotion de la marque Nikulipe Group en vue de l'augmentation de sa popularité et de sa notoriété au niveau local, et d'assurer la gestion des relations commerciales avec les partenaires locaux de Nikulipe Group ;

- Faciliter en tant que représentation locale les tâches administratives quotidiennes du bureau en tant que soutien au groupe Nikulipe (par exemple, comptabilité nationale nécessaire et tenue des registres conformément aux accords contractuels entre le groupe Nikulipe et les partenaires locaux) ;

- Agir comme agent de liaison entre le Groupe Nikulipe et les autorités de la Côte d'Ivoire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-ABATTA en face de Playce Palmeraie, Lot 312, Ilot 29

Dirigeant(s) M SNITKA TOMAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00397 du 16/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02654/GTCA/RC/2024 du 16/01/2024

